

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

CRPF Grand Est

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 9 mois de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 26K€ et 33K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Charleville-Mézières (08)
<u>Prise de poste prévue :</u>	01 avril 2023

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPf) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La région Grand Est est l'une des plus boisées de France avec un taux de boisement de 33 % et est marquée par une nette prédominance de Hêtres et de Chênes. 42% de la surface régionale appartient à plus de 370 000 propriétaires forestiers.

La délégation Grand Est est composée de 44 personnels techniques et administratifs au service des propriétaires forestiers.

Description du poste

Technicien « animation de secteurs - incitation à l'investissement, au regroupement et à la mobilisation » sur le secteur des crêtes ardennaises dans le cadre de la feuille de route contiguë au programme valorisation des bois et



territoires, soutenue par le Fonds Stratégique Forêt Bois, et dans tout le département des Ardennes dans le cadre du Pacte Ardennes.

Visites de massifs, contacts avec les propriétaires, relance des Document de Gestion Durable en retard de gestion, promotion de DGD volontaires, promotion des aides à l'investissement en forêt (desserte, renouvellement de peuplements pauvres...), relations avec les partenaires du projet notamment les partenaires économiques.

Appui au technicien de secteur.

Profil recherché

Formation – expériences

- Technicien forestier, BTS option gestion forestière/ production forestière ou diplôme équivalent,
- Maîtrise des logiciels informatiques courants et des logiciels de cartographie ;
- Permis B valide obligatoire et véhicule personnel souhaité.

Compétences et qualités requises

- Rigueur, sens de l'organisation et du travail d'équipe ;
- Autonomie et esprit d'initiative ;
- Capacité de synthèse et de rédaction ;
- Capacité d'animation et de concertation,
- Sens du contact.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 à 3 jours par semaine en fonction du métier exercé au bout d'un an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation employeur mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- | | | |
|------------------------------------|----------------|--|
| • Alain LEFEUVRE, Directeur | 03 87 31 18 42 | alain.lefeuvre@cnpf.fr |
| • Hervé RICHARD, Directeur adjoint | 06 73 98 90 23 | herve.richard@cnpf.fr |
| • Nicolas VANDERHEEREN, Ingénieur | 06.24.48.91.28 | nicolas.vanderheeren@cnpf.fr |

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **28 février 2023** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.



www.cnpf.fr





Par mail ou par courrier à :

Monsieur Alain LEFEUVRE, Directeur du CRPF GRAND EST
41 avenue du Général de Gaulle
57050 LE BAN SAINT MARTIN
grandest@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **le lundi 06 mars 2023** dans les locaux du CNPF à Charleville-Mézières (08).



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr



Appel à candidature à un poste de Technicien forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

CRPF Grand Est

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier - secteur nord de la Haute-Marne (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public , selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (Classe Normale, fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat. Fourchette : entre 27.785€ et 40.179€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Chaumont (52)
<u>Prise de poste prévue :</u>	2 mai 2023

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La région Grand Est est l'une des plus boisées de France avec un taux de boisement de 33 % et est marquée par une nette prédominance de Hêtres et de Chênes. 42% de la surface régionale appartient à plus de 370 000 propriétaires forestiers.

La délégation Grand Est est composée de 44 personnels techniques et administratifs au service des propriétaires forestiers.



Description du poste

Le/la Technicien(ne) forestier(e) sera en charge de la mise en œuvre sur le **secteur du nord de la Haute-Marne** des missions suivantes :

- promotion des documents de gestion durable, instruction des PSG et demandes de coupes ;
- vulgarisation de la gestion forestière, réunions, conseils individuels ;
- participation aux études régionales, dont les thématiques évoluent selon les priorités de l'établissement (actuellement études en lien avec la crise sanitaire, le plan de relance, le Label Bas Carbone, l'adaptation des forêts aux changements climatiques, la prévention des incendies de forêt,...) ;
- appui aux stratégies locales de développement forestier : animation des structures de regroupement existantes (associations forestières, associations syndicales autorisées,...), suivi des Plans d'Action Sylvicoles, promotion des PSG concertés et GIEEF, mobilisation groupée, amélioration de la desserte et du foncier ;
- suivi des placettes expérimentales présentes sur le département ;
- relations avec les partenaires locaux du CRPF : coopératives forestières, experts forestiers, Chambre d'Agriculture, organisations professionnelles, élus locaux... ;
- participation aux réunions et commissions cynégétiques, réalisation des relevés ICE ;
- correspondant-observateur dans le cadre du réseau « Département Santé des Forêts » (DSF).

Profil recherché

Formation – expériences

- Brevet de technicien supérieur de niveau bac+2 de type agricole (BTSA) option production forestière ou gestion forestière ou formation forestière équivalente ;
- Expérience de 4 à 5 ans en forêt privée souhaitée ;
- Titulaire du permis B obligatoire.

Compétences et qualités requises

- Bonnes capacités d'animation et de concertation ;
- Très bonne organisation, rigueur, autonomie et esprit d'initiative ;
- Bonnes dispositions aux relations extérieures comme au travail en équipe ;
- Des compétences en SIG seraient appréciées ;
- Qualités rédactionnelles, maîtrise des logiciels bureautiques ;
- Aptitude physique au travail de terrain.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Télétravail envisageable à hauteur de 1 à 3 jours par semaine en fonction du métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation employeur mutuelle à hauteur de 15€ par mois.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr





Personnes à contacter

- | | | |
|---|----------------|------------------------------|
| • Hervé RICHARD, Directeur adjoint | 06 73 98 90 23 | herve.richard@cnpf.fr |
| • Laurence CARNNOT, Ingénieur forestier | 06 17 93 39 94 | laurence.carnnot@cnpf.fr |
| • Nicolas VANDERHEEREN, Ingénieur forestier | 06 24 48 91 28 | nicolas.vanderheeren@cnpf.fr |

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **mercredi 15 mars 2023** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Monsieur Alain LEFEUVRE, Directeur du CRPF GRAND EST
41 avenue du Général de Gaulle
57050 LE BAN SAINT MARTIN
grandest@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **semaine 12 ou 13** dans les locaux du CNPF à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51).